CHAVILLE

Vie au collège et lycée

Retrouvez dans cette page des informations sur l'accompagnement scolaire et le Conseil municipal des jeunes.



Aide aux devoirs

Le service Jeunesse de la Ville, en partenariat avec l'association Action Jeunes, propose un accompagnement scolaire **pour les élèves des collèges, de la 6e à la 3e.**

Le dispositif "Aide aux devoirs" est centré sur l'organisation du travail, l'apprentissage des méthodes et l'autonomie.

L'équipe pluridisciplinaire est composée :

- D'agents du service Jeunesse de la Ville
- D'éducateurs spécialisés de l'association Action Jeunes
- D'étudiants
- De bénévoles

Si vous souhaitez donner quelques heures de votre temps pour aider les jeunes en difficulté scolaire, rejoignez l'équipe de l'aide aux devoirs. Les bénévoles sont les bienvenus !

Infos pratiques

- Mardi et jeudi de 16h30 à 18h30
- Espace Jeunes (salle média) du Centre des Fougères (2, rue Jean Jaurès)
- Hors vacances scolaires
- Pour les élèves des collèges, de la 6e à la 3e
- Dispositif gratuit

Inscriptions

- Téléchargez l'autorisation parentale et la charte d'aide aux devoirs
- À retourner par mail à jeunesse@ville-chaville.fr ou à remettre aux agents du service Jeunesse de la Ville le jour de votre venue
- **CONTACT**
 Guillaume Durand
 Coordinateur du service Jeunesse
 01 41 15 47 21

Le Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes est composé de 40 jeunes élus, en classe de 5e et de 4e, du collège Jean Moulin et de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve. Les élèves de ces deux établissements élisent eux-mêmes leurs représentants au CMJ.

En savoir plus sur le Conseil municipal des jeunes

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- Conseil municipal des jeunes
- Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports

VILLE DE CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE
1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

01 41 15 40 00

Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS